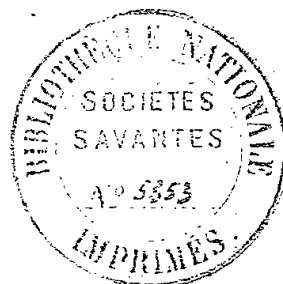


BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NORMANDE

D'ÉTUDES PRÉHISTORIQUES



TOME XIV. — ANNÉE 1906

LOUVIERS

IMPRIMERIE EUG. IZAMBERT, RUE DU MATREY

—
1907

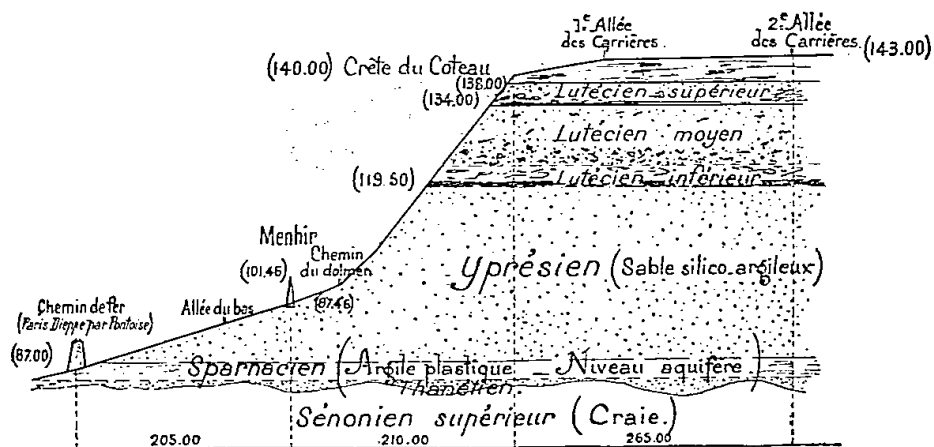
NOTE
SUR
LA DÉCOUVERTE D'UN MENHIR
A TRIE-CHATEAU (OISE)

ET SUR LA NATURE DES PIERRES QUI ONT SERVI A L'ÉDIFIER

Par P. CHÉDEVILLE

En étudiant les terrains tertiaires des environs de Gisors, j'ai remarqué, vers le bas du flanc du coteau de la Garenne de Trie-Château, de ci, de là, des pierres calcaires assez volumineuses et renversées dans tous les sens sans ordre stratigraphique.

L'examen de ces pierres m'a permis de constater qu'elles



Profil géologique du coteau
montrant à l'altitude 134.00 le banc de calcaire caverneux

Fig. 1

provenaient d'un banc dur de *calcaire caverneux*, assez épais, que l'on remarque à la crête du coteau et particulièrement en haut du chemin de Gomerfontaine à Chambors, ou *Côte blanche*, connu de tous les géologues; ce banc fait partie de la première assise du *lutécien supérieur* à *Cerithium parisiense*. Ces pierres sont descendues de leur assise par éboulis, très probablement lors de l'affaissement du dôme du Bray et aussi sous l'influence du ruissellement.

Tout naturellement les hommes préhistoriques, les ayant trouvées sur place, s'en sont servi pour édifier le dolmen clas-

sique de Trie-Château, dit *Pierre des Druides*. Contrairement à ce qui a été écrit à ce sujet (1), les hommes n'ont pas eu besoin d'aller les chercher sur le plateau dans les carrières de Chambors qui n'étaient pas exploitées à cette époque.

(1) De Caumont, Graves, M. de Vesly et autres auteurs, qui ont parlé du dolmen de Trie-Château, expliquent ainsi l'origine des pierres qui ont servi à l'édifier ; Graves, notice archéologique sur le département de l'Oise, page 6, dit ceci : « *Le tout est en pierre calcaire dure tirée des carrières de Chambors qui dominent le bois.* »

M. de Vesly, dans le Bulletin de la Société libre d'Emulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, exercice 1876-1877, s'exprime ainsi : « *Toutes ces pierres proviennent des carrières situées sur le sommet du coté et appelées Les Groux (corruption du mot grès), elles sont silico-calcaires et donnent une pierre très coquillière et très dure employée pour la bordure des trottoirs.* » Comme je le dis, ils avaient ces pierres sous la main et n'ont eu certainement à les déplacer que de quelques mètres. Les carrières de Chambors sont sur la commune de Trie-Château, lieu dit les Groux, nom qui désigne les terrains à la surface desquels abondent les pierres calcaires roulées. Dans d'autres endroits on dit : Grouet, Grouets, Grouettes. Exemple : Le Grouet de Gargantua à Orgeville près Pacy (Eure), Les Grouettes, terroirs que l'on remarque dans quelques localités de ce canton.

Et un peu plus loin, le même auteur continue ainsi : « *Tous les ossements que nous avons trouvés reposaient sur un sol artificiel, espèce de parement « opus incertum » composé de pierres plates de 0^m08 environ d'épaisseur que l'on rencontre en abondance dans le calcaire formant le sol de la Garenne de Trie.* » Le dolmen repose sur le sable Yprésien à l'altitude 101 mètres. Le calcaire lutétien commence à l'altitude 120 mètres et finit à l'altitude 143 mètres ; c'est un peu des éboulis de celui-ci qui reposent à la surface de l'Yprésien, ou bien des pierres calcaires provenant de ces éboulis, qui ont été utilisées pour le pavage.

M. de Vesly dit encore ceci : « *Je crois encore que les rigoles, observées par quelques archéologues sur les pierres des dolmens, sont simplement des traces des leviers employés lors de l'extraction dans la carrière et que les trous, que l'on observe également sur les pierres horizontales, ne sont que des moyens pour l'élevation de ces lourds fardeaux. La science a déjà fait justice de l'hypothèse qui voulait que ces rigoles servissent à l'écoulement du sang des victimes offertes en holocauste, et que les trous fissent la fonction du conduit des ablutions. Il ne faut pas, en effet, perdre de vue que les dolmens étaient toujours recouverts de terre ; que les siècles et l'exploitation des bois, ainsi que les cultures, ont fait glisser les terres, mettant à découvert les pierres des allées couvertes. Or, n'est-il pas évident que le sang ne pouvait traverser une épaisse couche de terre pour se répandre dans les rigoles, et de là s'égoutter par la perforation centrale ?* »

« *Il faut en archéologie préhistorique retenir la folle du logis par tous les moyens d'investigation que nous offrent les sciences positives, topographie minutieuse, études de la construction, géologie, analyses chimiques, etc.* »

« *Hors de là, cette science restera problématique.* »

Les rigoles et les trous sont naturels ; la pierre étant caverneuse, comme je l'ai expliqué (*calcaire caverneux*), le sable calcaire qui existait dans les rigoles et les trous a disparu, et même le pourtour des trous, comme la pierre elle-même, se sont un peu désagrégés sous l'action des influences atmosphériques. Ceci se voit sur toutes les pierres calcaires de cette nature, qui sont exposées à l'air ; il faut donc abandonner ces idées premières que la science géologique ne peut admettre.

Je suis entièrement de l'avis de notre honorable et savant collègue, M. de Vesly, en ce qui concerne les moyens d'investigation ; il serait à désirer que tous les préhistoriens se pénétrassent bien des idées émises par lui dans la dernière phrase citée. C'est un peu ce qui m'a fait dissenter aussi longuement sur les pierres qui ont servi à établir le ménhir que j'ai remarqué à Trie-Château et par assimilation le dolmen.

Je dirai, en terminant, qu'à mon avis, les pierres qui ont servi à édifier les monuments mégalithiques en général ont toutes été prises sur place, et non au loin dans des carrières qui n'existaient assurément pas à l'époque où ils ont été édifiés.

Parmi ces pierres, j'en ai remarqué une de 2^m00 au-dessus du sol, qui, par sa position perpendiculaire suivant son lit de stratification, m'a produit l'effet d'un menhir. Sa proximité du

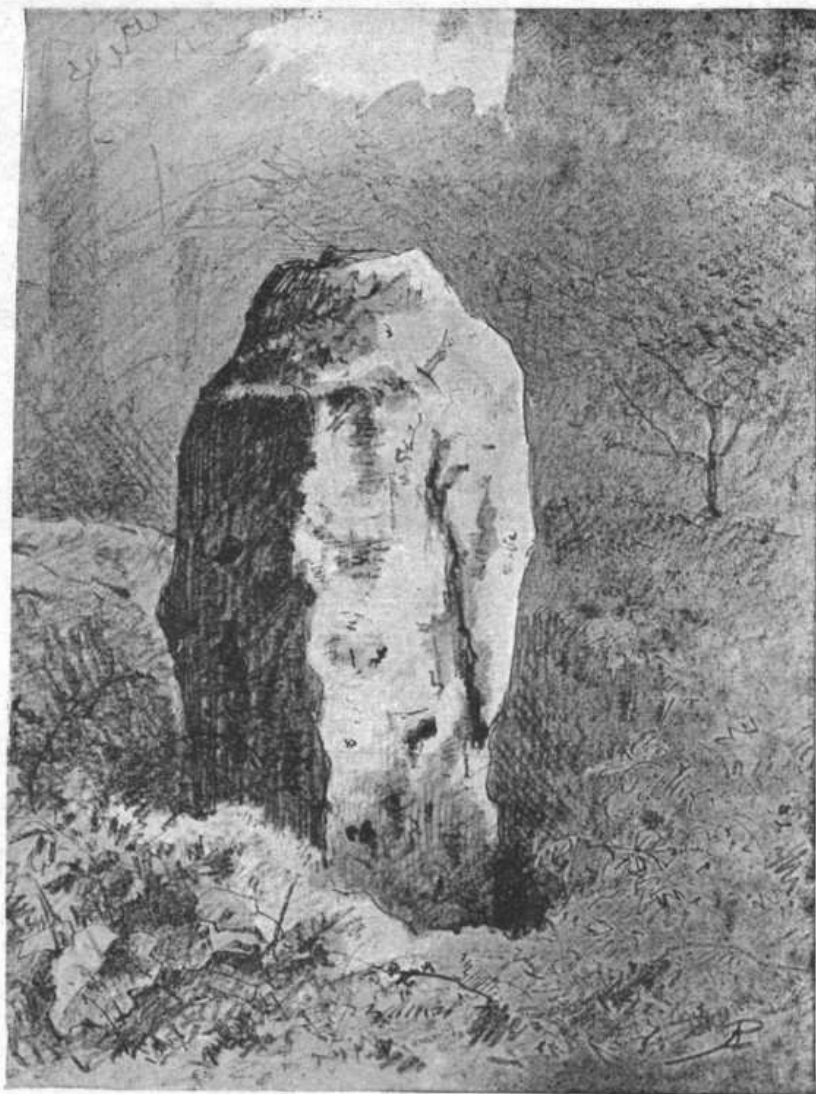
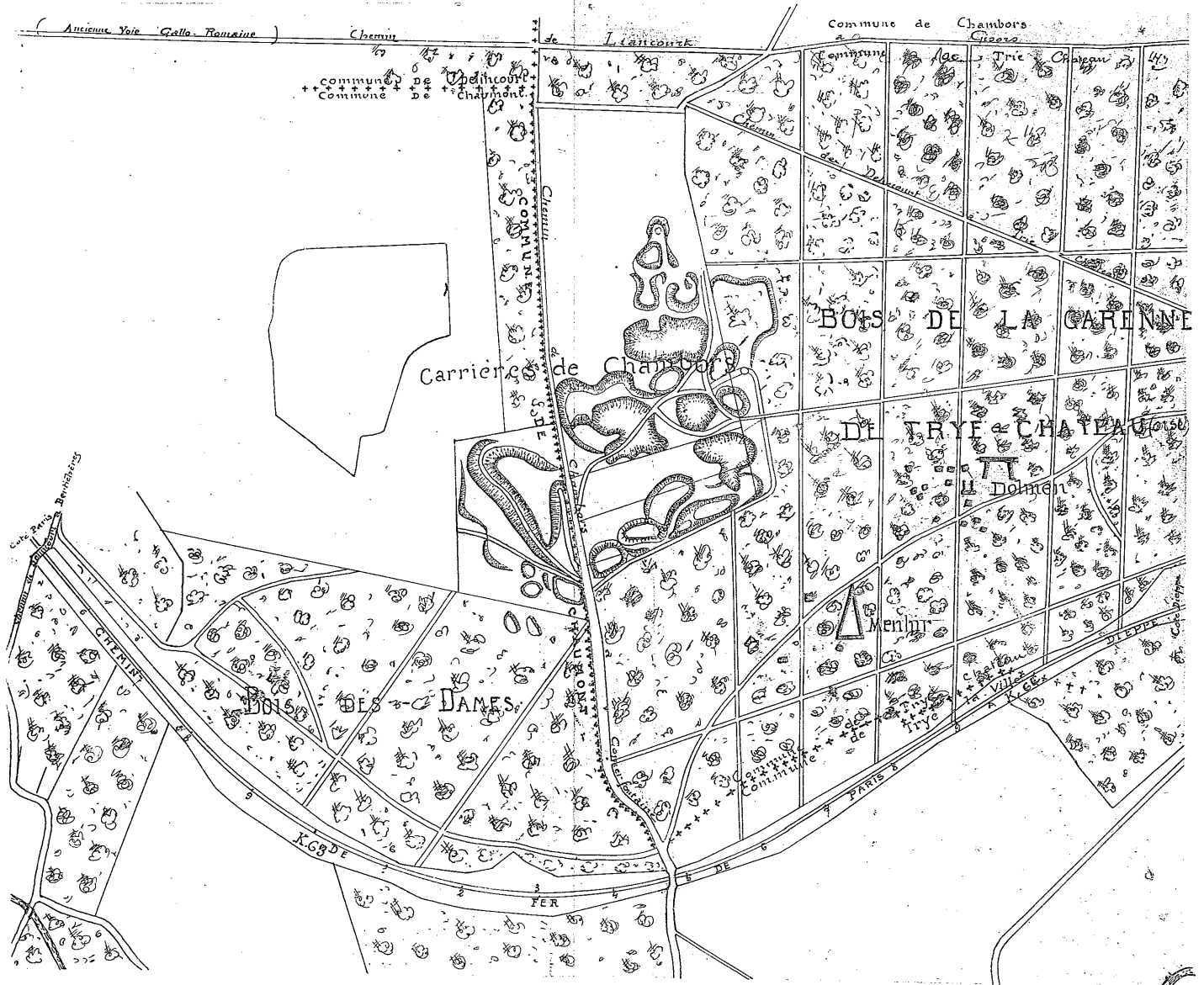


Fig. 2. — Menhir de Trie-Château

dolmen de Trie-Château, qui en est à 250 mètres, et dont il paraît être le témoin légendaire, m'a confirmé l'impression que je m'en suis faite à première vue. Malgré cela, j'ai cru utile d'en rechercher scientifiquement la preuve.

L'étude du terrain qui forme à l'entour une espèce de mamelon (fig. 3 et 4), m'a permis de voir que ce dépôt, provenant du ruissellement, était de formation quaternaire.

Sachant que le sous-sol était formé de sable (fig. 1) *yprésien*,



IMP. LEGERE, ROUEN.

PLAN DE LA GARENNE DE TRYE-CHATEAU indiquant la situation du Dolmen et du Ménhir.

j'ai pensé que sa base devait reposer dessus, ou à peu près, et que, par conséquent, sa hauteur devait être supérieure à celle qui était visible.

Lors de l'excursion de la Société normande d'Etudes préhistoriques à Trie-Château, le 9 avril 1905, j'ai fait part de mes observations à mes collègues. Les géologues présents, MM. Le Marchand et Fortin, ont été de mon avis et à l'unanimité tous les excursionnistes ont été d'avis de considérer comme un menhir cette pierre ainsi dressée.

Menhir de Trie-Château Coupe Nord 60° Est

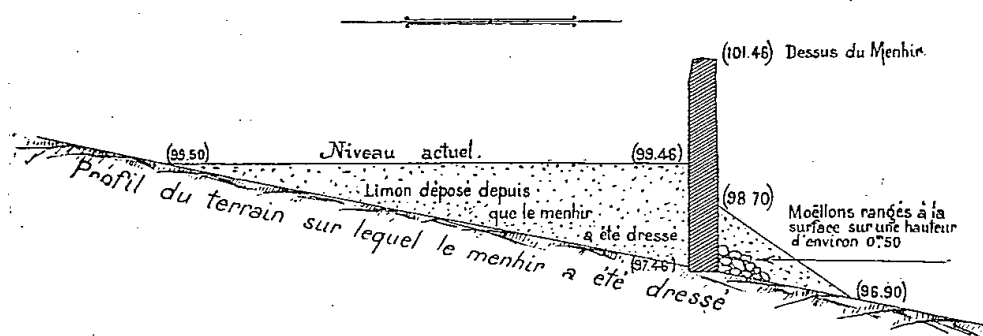


Fig. 3

J'ai fait faire une fouille pour reconnaître à quelle profondeur au-dessous du sol se trouve la base de ce menhir, qui mesure 4 mètres de hauteur, 2 mètres de largeur et 0^m75 d'épaisseur. Sur 2^m10 de hauteur, il existe un dépôt de ruissellement provenant des terrains décalcifiés du coteau (*Lutétien* et *Yprésien*). La base était recouverte, sur 0^m50 de hauteur, comme l'indique la fig. 3, par des blocs calcaires rougis à la partie supérieure. Ces blocs n'étaient pas là pour empêcher le renversement de la pierre qui se maintient d'elle-même par sa base suffisamment large et sa position bien équilibrée. Ils ont dû y être mis à une époque postérieure et du feu a été fait dessus, très probablement au commencement de l'époque gauloise.

J'ai trouvé sur ces blocs calcaires un percuteur sphérique en silex de 0^m08 de diamètre, d'une régularité parfaite ; c'est encore une indication qui justifie amplement l'hypothèse que les blocs calcaires, posés de main humaine, ont été recouverts ensuite insensiblement par les limons de ruissellement.

Je donne sur la planche II un plan de la Garenne de Trie-Château fixant par un point et par un signe graphique la situation exacte du menhir.

Le plan de détail (fig. 4) des abords du menhir et le profil (fig. 3) du terrain sur lequel il a été édifié indiquent l'importance du dépôt de limon de ruissellement qui s'est formé à l'entour depuis son érection. Un morceau de pierre de même nature, que

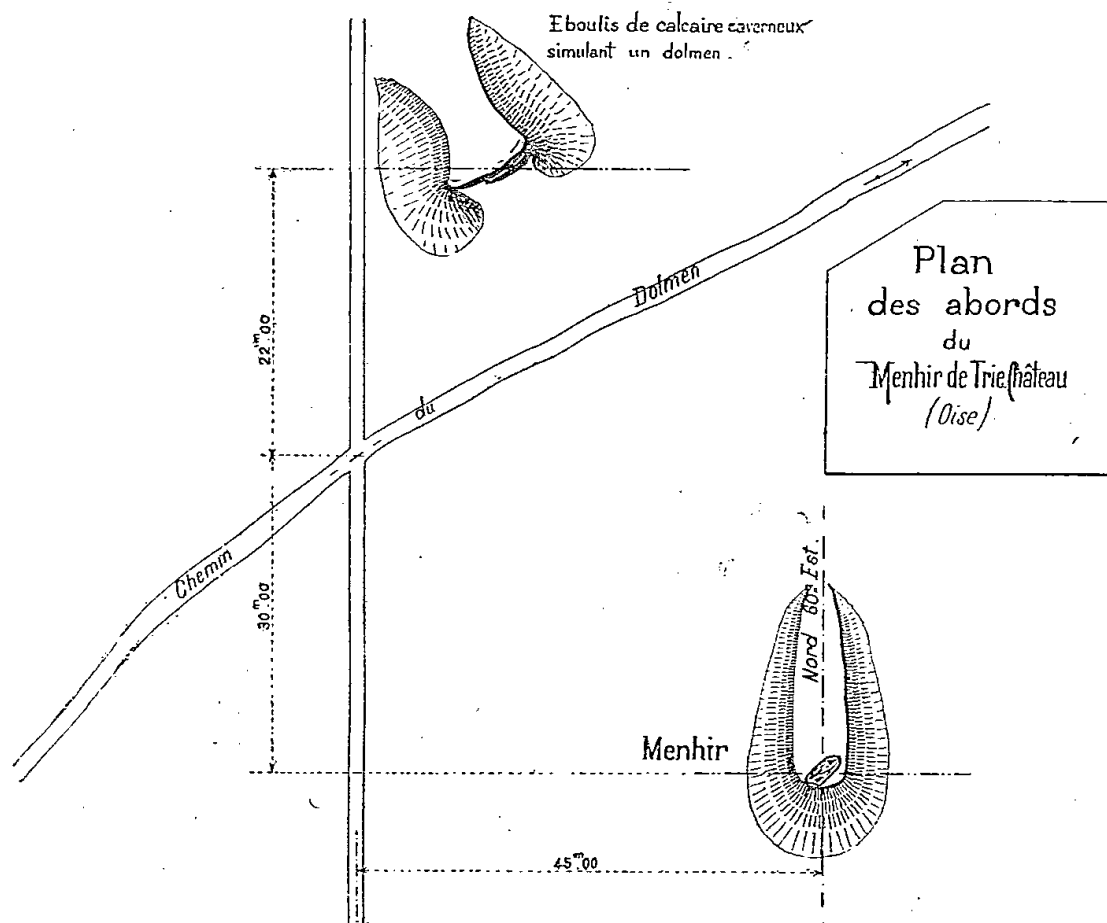


Fig. 4

l'on peut voir à côté, paraît avoir été enlevé de la partie supérieure, probablement au commencement de notre ère, car sa base est à peine couverte de limon.

On remarque, un peu au-dessus du chemin du dolmen, de grosses pierres superposées, provenant d'éboulis de calcaire caverneux et simulant elles-mêmes un dolmen. Lors de l'excursion du 9 Avril, l'aspect de ces pierres avait suggéré à notre collègue, M. A. Le Marchand, l'idée que l'on pourrait y pratiquer des fouilles. Mais, déjà, en 1876, M. L. de Vesly avait eu la même pensée et a fait exécuter, à la base de ces éboulis une petite fouille qui n'a donné aucun résultat (*op. cit.*).